

Journal d'un philosophe

Six années au Collège International de Philosophie (2010–2016).

par Paolo Quintili
Université de Rome II

Introduction

Ce texte est le témoignage personnel d'un enseignant et chercheur de philosophie dans une Université publique italienne, l'Université de Rome II, depuis vingt-cinq années.

Sous la forme d'un journal, il décrit des faits liés à une partie de son travail, presque quotidien, de philosophe, mené pendant la période de chercheur et d'enseignant au *Collège International de Philosophie* (CIPh) à Paris, en tant que Directeur de programme (DP). Les faits concernent la période entre 2010 et 2016.

Ce journal fait partie d'un travail de mémoire circonscrit sur une expérience de création d'une Fondation philosophique – le CIPh – dans une association de renommée internationale que j'estime avoir été gravement mise en cause par des changements intervenus, alors même que la pensée philosophique de toutes et de tous est un besoin urgent face aux défis actuels de la planète.

Il s'agit d'un témoignage particulier parmi 50 autres témoignages possibles pour la même période. A cette époque, l'Assemblée collégiale (AC) du CIPh comprenait en effet 50 directrices et directeurs de programme nommés pour trois ans renouvelables, dont le ¼ était composé de DP en provenance de l'étranger.

L'intérêt de ce témoignage est qu'il provient d'un philosophe avec une longue trajectoire d'enseignement et de recherche en Italie et en France et qu'il provient d'un DP « à l'étranger » du CIPh qui s'est très activement investi dans des tâches concrètes de son renouvellement durant les six ans de son mandat.

Ce témoignage est donc, à la fois, l'histoire d'une opposition concernant la manière de concevoir et de pratiquer la philosophie en décrivant des changements profonds intervenus, au cours de mes six années de travail.

Ce témoignage n'a pas une prétention d'exhaustivité. Dans ce journal, je privilégie, certains faits significatifs des changements intervenus et de leurs enjeux et auxquels j'ai directement participé. Il serait possible de prendre en compte d'autres thèmes de recherche du Collège pour enrichir l'analyse (Innovation philosophique, mise en commun du travail des DP, liens à la formation des enseignants de philosophie, politique internationale de la philosophie, altérité, analyse des conditions concrètes de la recherche, solidarité internationale, etc.). L'analyse extensive reste à faire pour disposer d'une vision d'ensemble.

L'intérêt d'un « journal », fragmentaire et épars, réside dans le fait, qu'il s'attache à décrire une période charnière du Collège (2010-2016) où a eu lieu un changement profond de la nature de cette institution philosophique unique, originelle et *libre*. Il se trouve que le changement a eu lieu justement pendant les six années de ma présence active au CIPh. J'en ai été un observateur et

protagoniste direct avec les autres DP de la période. Les enjeux fondamentaux pour la mémoire et le devenir du CIPh justifient ma participation à l'évaluation.

Il y a 30 ans, la fondation du Collège a suscité un grand enthousiasme, pour sa pratique de renouvellement du travail philosophique, la création philosophique innovante, la démocratisation et l'ouverture de la philosophie française au reste de l'Europe et de la planète. Depuis l'étranger l'expérience novatrice du Collège a suscité un grand intérêt, dans la mesure où il a ouvert l'horizon d'un partage élargi tout en renouvelant l'approche de la pratique philosophique dans les institutions philosophiques (formation, recherches), d'autres lieux de la société et au-delà des frontières de la France.

A ma connaissance, il n'y a pas (encore) eu d'évaluation approfondie des changements. Une recherche approfondie sur ce qui s'est passé ces dernières années, reste à faire. Dans un premier temps, pour encourager la réflexion critique, je prends le risque d'apporter mon propre témoignage depuis « l'étranger ». On peut penser que la distance, l'extériorité, permet, ce que Claude Lévi-Strauss a appelé « un regard éloigné » en appelant à un déplacement critique des habitus, des logiques sociales et institutionnelles.

Bref rappel de la Fondation, de la structure, des changements (2010-2016)

Fondé par Jacques Derrida, Dominique Lecourt, François Châtelet, Jean-Pierre Faye en 1983 sous le premier gouvernement Mitterrand, et sous l'impulsion du ministre de l'Éducation Nationale Jean-Pierre Chevènement de l'époque, le Collège International de Philosophie (CIPh) est (était) une Association culturelle libre de droit privé (loi 1901) financée en partie par le Ministère de la recherche depuis sa fondation¹.

Entre 2010 et 2016, par un long processus politico-culturel dont je décris ici l'évolution *d'un point de vue personnel*, le CIPh est devenu une composante de la COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements) de « Paris-Lumières ». Il s'agit d'un ensemble très hétéroclite d'organismes qui comprend les universités de Paris Ouest-Nanterre, de Paris Est-Vincennes Saint-Denis, le CNRS, La Bibliothèque Nationale de France, les Archives Nationales, le Centre Pompidou et d'autres partenaires, au nombre de seize. Au niveau structurel (statuts), d'Association libre (au sens de la loi de 1901), le CIPh a été transformé par la force en un « institut » « associé » d'un grand pôle de la politique universitaire parisienne.

En clair, le Collège est devenu un petit élément marginal d'une Institution étatique supérieure d'enseignement et de recherche, sans pourtant disposer des conditions et prérogatives qu'exige un tel changement. Ce changement de *structure* a signifié en fait un changement de *nature du travail philosophique du Collège*. Il n'a pas été un choix *libre* effectué par l'ensemble de ses membres, dont principalement les DP, mais plutôt une imposition de Services de l'Etat de conditions mettant en danger son originalité, voire sa survie, sans prise en considération de scénarios alternatifs possibles. A l'intérieur du Collège, des Directeurs de programme, des membres du Comité scientifique et à l'extérieur, des amis du Collège se sont opposés à ce virage. Je fais partie de ceux qui se sont battus pour que le changement programmé ne se

¹ La quantification du travail des DP non salarié durant 30 ans mériterait à lui seul, la prise en compte d'autres financements que ceux du Ministère en question.

réalise pas et que le CIPh reste, dans ses statuts et ses activités, une Association libre. En 2014-2015, J'ai participé à la réflexion d'élaboration de 12 principes fondamentaux d'une alternative exigée par la situation. Le document² n'a malheureusement pas été pris en compte par le Ministère et la présidence du Conseil d'Administration.

Le CIPh est un «Collège» au sens qu'il est composé par cinquante DP qui forment une Assemblée collégiale (AC) *autonome* (renouvelable d'un tiers tous les trois ans), choisissant elle-même ses membres qui développent un programme de recherche sur six ans ; depuis 2013 (par un changement de statut et d'orientation malencontreux et imprévu), en trois ans auxquels se sont ajoutés trois ans, avec une étape intermédiaire de «vérification» des résultats. Parmi ces cinquante DP, quinze ont été choisis en qualité de «DP à l'étranger», c'est-à-dire qu'ils mènent leurs recherches en tant que DP du Collège dans un pays étranger et en France, alternativement.

Précisons qu'aux côtés de l'AC des 50 DP, le Collège comprend un Comité scientifique sans réel pouvoir d'appui, un Conseil d'Administration et une « cellule » administrative de personnel salarié sous les ordres de la présidence du Conseil d'Administration. Un financement de l'Association par l'Etat constitue le budget réel aux mains de la présidence du Conseil d'administration, sans que les DP de l'assemblée générale de l'Association (AC) y aient accès et contrôle. Les DP reçoivent un modeste émolument pour des frais. Les DP ne sont pas salariés par le Collège. En clair en apportant librement leur force de travail non rémunérée, ils participent de fait, par leur engagement matériel et moral à une partie importante du financement indépendant permettant les activités du Collège. Les DP sont la « force vive » du CIPh.

C'est dans ce cadre que sont intervenus les changements drastiques du Collège. De nombreux protagonistes de cet événement historique – la métamorphose du CIPh, au bout de six ans, est un élément *quelconque* de l'Apparat du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche³ – comme je le disais, se sont énergiquement opposés à cette opération politico-culturelle guidée par le «haut», qui a fini pour neutraliser la fonction libre, innovatrice et *critique* du CIPh.

L'imposition d'une profonde transformation de l'orientation du Collège, se traduisant dans une logique financière de la « direction » et de l'« administration » du mécénat étatique public a primé. Elle a été imposée. On peut observer qu'elle s'inscrivait dans la transformation internationalisée des politiques de la formation et de la recherche universitaire en France, en Europe et ailleurs. Pour l'association du CIPh, cela a signifié la *perte* de sa propre liberté et autonomie, sa mise sous tutelle d'instances bureaucratiques ministérielles, malgré un «sauvetage» apparent du Collège. Le processus n'est pas terminé. Il nous réserve d'autres aléas et imprévisibilités. Comme l'a dit un DP, lors de l'AC du 6 décembre 2017, « la mue du Collège n'est pas terminée »⁴.

² Marie-Claire Caloz-Tschopp, Safaa Fathy, Christian Laval, Jérôme Lèbre, Joëlle Marelli, Xavier Papaïs, Paolo Quintili, Directrices et Directeurs de Programme du Collège (par ordre alphabétique): *Document de réflexion. 12 principes pour l'avenir du CIPh*, Paris, Rome, Genève, Le Caire, état au 27 février 2015.

³ Dorénavant je parle de « Ministère ».

⁴ Voir CR Assemblée collégiale du CIPh, mercredi 6 décembre 2017.

Cette histoire particulière concernant ici le devenir d'un « Collège international de philosophie », est aussi l'histoire, en quelque sorte, de l'esprit de notre époque, où il ne reste presque plus de place – au moins au niveau institutionnel – ni pour une réflexion philosophique réellement *libre, innovante*, ni pour une *pensée critique* consciente de notre propre temps. Si, comme le voulait Hegel, la philosophie est «son temps saisi par la pensée», au début d'un XXI^e siècle totalement administré et bureaucratisé – sous l'emprise de la «sécurité/santé publique» (qui va inévitablement à l'encontre de la *liberté*) et du primat capitaliste de la «parité de bilan» – c'est exactement le contraire qui est arrivé. Notre temps, avec son administration capitaliste où le service public fait place aux intérêts privés, où la pensée se soumet à «l'efficacité», a saisi la philosophie. Ses appareils bureaucratiques, prétendent faire de la philosophie, un simple instrument de défense de leurs intérêts. Ce qui est en jeu, comme on le voit bien, est une appropriation de la philosophie, fait qui pourrait intéresser tous celles et tous ceux qui ont à cœur la liberté de pensée et d'expression, ce que justement Spinoza appelait la *Libertas philosophandi*.

Mon aventure au CIPH a permis de suivre de près les changements en cours

Mon aventure au CIPH a donc commencé en juin-juillet 2010, au moment de mon élection au titre de «Directeur de programme à l'étranger» et s'est terminé six ans plus tard en 2016. J'ai reçu la lettre officielle de nomination, signée par Michel Deguy (alors Président du Conseil d'administration), à la date du 15 juin 2010. Le 23 juin nous avons été reçus par Michel Deguy et Françoise Balibar, membre du Conseil Scientifique, dans les locaux de la rue Descartes, (en fait l'ancien appartement de fonction de l'ex-Ministre Chevènement) où a été organisé un cocktail de bienvenu, très généreux et agréable, pour les nouveaux élus. Chacun d'entre nous s'est présenté et a présenté les grandes lignes de son projet de travail d'une durée de six ans. Le sujet de mon programme était : «*Formes de la rationalité et du jugement des Lumières à nos jours. Raison, nature, esprit, corporéité. Perspectives transdisciplinaires*».

L'ambiance a été très accueillante et amicale, *philosophique* au sens le plus haut du terme. Quelques mois plus tard, le 29 septembre 2010, la nouvelle AC a élu son nouveau Président pour trois ans (2010-2013). Elu par les DP de l'AC a été le DP Mathieu Potte-Bonneville, qui s'est fait accompagner par quatre vice-présidents, Gisèle Berkman, Pascal Séverac, Frédéric Vengeon et Éric Guichet, chacun devant s'occuper d'un domaine d'activité (1/l'international ; 2/ le CIRTEP : Philosophie/éducation ; 3/ la gestion du Comité de lecture de la revue «Rue Descartes» ; 4/«Le passage du CIPH à une réelle existence numérique»).

La présidence de Mathieu Potte-Bonneville a sans doute marqué la première étape vers la dissolution du CIPH tel que l'avaient conçu leurs fondateurs. En fait, le grand pas vers la «métamorphose» a été franchi pendant la première réunion de la nouvelle AC, le mercredi 20 octobre 2010. J'ai un souvenir très marquant de cette rencontre collégiale, car *trois* décisions importantes ont été prises, sous la pression évidente «d'en haut», communiquée par l'entremise de la «cellule administrative» – les quatre membres administratifs stables et salariés de la structure –. Elles changèrent la face du CIPH. Nous avons ainsi été informés :

1/ que la revue «Rue Descartes», fondée en 1991 par Jacques Derrida, depuis le n. 71, 1/2011 («La place de la sculpture»), ne sera dorénavant plus publiée chez les PUF, en format papier, mais «devait devenir électronique», qu'elle ne sortira plus qu'en format digital. Un débat assez animé a eu lieu. Les frais de publication étaient trop élevés, l'éditeur demandait (je me souviens) 20.000 € par an de contribution. Le secrétaire trésorier (J.-P. Pénasse) soutenait que ce prix était devenu insoutenable. Pendant les discussions, très houleuses, en tant que membre du Comité «Rue Descartes», j'avais pris parti pour la solution d'un passage graduel à une nouvelle «formule», du type hybride papier/digital au début, pour arriver ensuite à la solution tout-numérique. Il n'y eut rien à faire. La décision était déjà prise à l'avance, ça se sentait, ça se voyait. Il n'y avait presque rien à discuter : le site/revue numérique «ne coûtait que 5000 € par an», pas question d'en discuter davantage. Et pourtant, dès lors la revue a commencé à chuter, d'abord d'un point de vue de la *fréquence* de publication – avec le format numérique on passa de 4 numéros à 2 par an. Une chute aussi de *présence* dans le contexte du débat philosophique international et d'*attrait* de la part de ceux qui pouvaient y contribuer. Beaucoup d'intellectuels, collaborateurs habituels de la revue, après avoir su que «Rue Descartes» était devenue en 2011 une publication électronique, ont préféré publier ailleurs, dans des revues-papier. En outre, la revue en ligne, n'offrait que la lecture (gratuite) des seuls articles isolés, séparés. Pas question, encore pendant longtemps, de pouvoir disposer du numéro entier en pdf. Pour ne pas parler des *retards* de publication. Aujourd'hui, à l'heure où j'écris (le 14 avril 2020), le n. 1/2020 n'est pas disponible. La qualité des textes a carrément chuté avec le reste.

2/ d'un ordre du Ministère : les «demi-décharges» pour les Professeurs de l'enseignement secondaire en France pour participer au Collège en tant que DP allaient être aussi *entièrement* abolies. La demi-décharge était une procédure administrative précieuse obtenue antérieurement, qui avait permis aux professeurs de philosophie du lycée en France, élus DP, d'avoir une réduction d'heures de cours de moitié à l'école, pour encourager l'engagement de DP dans le CIPh. Elle était prise en charge par le Ministère. C'était une condition de travail pour des enseignants de philosophie, qui jusque là avait favorisé la recherche libre pratique au Collège. Elle a été supprimée d'un coup. Depuis cette décision (qui avait d'ailleurs été déjà annoncée et pratiquée de fait, pendant les années précédentes de 2007 à 2010), le CIPh n'a plus connu du tout cette figure du DP à demi-déchargé dans sa fonction d'enseignant. Une seule (douteuse) exception subsista en privilégiant le nouveau Président de l'AC, Mathieu Potte-Bonneville. Soulignons qu'il a bénéficié, de ce *privilège* accordé à un individu remplissant la fonction de Président de l'AC dans une période charnière. Ce privilège a été supprimé pour le Président élu qui lui a succédé (2013-2016). Cette «exception» n'a pas été bien acceptée par les DP. Le CIPh a ainsi connu, pour la première fois dans son histoire, la démission immédiate d'un de ses élus (Hicham-Stéphane Afeissa⁵), qui a dénoncé l'abus, sans, hélas, avoir pu provoquer des effets attendus pour la vie du Collège. Dans toute institution, il y a des gens qui constituent la majorité silencieuse (les

⁵ Afeissa démissionna tout de suite après la première Assemblée Collégiale du 20 octobre 2010 ; et il ne mena donc aucune activité de recherche au CIPh ; il ne fut remplacé par un nouveau DP que l'année suivante (1^{er} juillet 2011) : https://www.ciph.org/spip.php?page=quissommesnousdetail&id_personne=363.

«indifférents», les appelait S. Moravia) et *s'adaptent* à tout ce qu'on leur fait faire, sans protester visiblement, dans le secret espoir de gagner quelque profit personnel par leur obéissance. «Le monde tel qu'il va» (Voltaire). Il y en a d'autres qui résistent.

3/ d'une transformation dans la politique du CIPh avec les médias. Les *publicités* dans les grands journaux en papier – *Le Monde* et *Libération* – une ou deux fois par semaine, qui annonçaient les activités des DP, séminaires, colloques, journées d'études etc. ont été aussi abolies, sans qu'il y ait eu une véritable substitution de la politique de communication (la pub sur le site CIPh ou dans le web devait être la seule panacée utile), ni un vrai débat. Cela a eu lieu malgré mon opposition et celle d'un ou deux autres DP, formulée lors d'une assemblée. L'impression a été, une nouvelle fois, que la décision avait été *déjà* prise par avance, sur la base d'un simple calcul économique et politique : supprimer les pub (environ 10.000 € par an) pour diminuer les frais. Les DP n'ayant pas accès au budget, il leur était difficile d'en mesurer l'opportunité. Suivant le témoignage de certains anciens DP qui nous avaient précédé, la visibilité du CIPh – et en quelque sorte son prestige – était assuré par ces publicités qui permettaient au grand public d'être renseigné et de venir aux séances. La chute de présence du public aux séances diverses du CIPh a été une chute progressive et inexorable – causée en partie aussi par le manque de présence visible du CIPh dans les journaux.

Ces trois *décisions politiques* venues « d'en haut » et imposées au DP sans concertation, ont marqué le premier tournant négatif dans la vie du CIPh, qui l'a mené peu à peu, lentement mais irréversiblement, vers le destin d'une perte progressive de *collégialité* et, surtout, de *participation* des DP à la vie intellectuelle commune. Des questions étaient pourtant formulées par des DP, qui demandaient à être débattues ensemble. Que fait un « philosophe » dans sa vie, au juste ? Quel est son « métier », comment organise-t-il son temps et sa journée ? Quel est son véritable « travail » ? Quelles en sont les contraintes ? Ces questions, une interrogation *a posteriori* sur l'expérience philosophique faite à la première personne, en tant que DP à l'étranger (souvent à Paris) et aussi par les DP travaillant en France. Elles n'ont pu malheureusement être abordées et élaborées.

Précisons que dans le cadre du Collège, le «métier» d'un DP dès lors qu'il est nommé, son « cahier des charges », consiste à organiser le «Programme» qu'il dirige, pour lequel il a été nommé, et qui se concrétise par un séminaire s'articulant en huit rencontres (maximum) sur une année ou sur un semestre. Il peut être aussi accompagné par un colloque chaque année ou régulièrement et par un «Samedi du livre», à savoir la présentation d'un livre récent en présence de l'auteur, un auteur ne faisant pas partie des DP, donc sans prise en compte des propres publications des DP, dans une bibliothèque municipale des arrondissements de Paris en convention avec le CIPh.

Si le DP qui s'est engagé volontairement sans salaire, en tant que bénévole au Collège pour un certain nombre d'années, n'est pas encouragé dans le respect de son statut d'engagé volontaire, sa relation aux autres DP, son propre travail de DP en arrive à se trouver isolé. Ce fut précisément ce qui est arrivé.

Les DP en France (la majorité), sans désormais les demi-décharges, qui étaient une sorte d'encouragement de rémunération partielle dans leur

engagement au Collège, ont évidemment été obligés de mener leurs autres activités de philosophe à plein temps pour vivre : l'enseignement – 18h par semaine et plus dans le secondaire – à l'université ou dans d'autres institutions de formation, en France ou à l'étranger, ou dans quelques cas dans des occupations parallèles. Ce qui prétait la qualité de leur engagement au Collège. Ensuite, la partie du « budget » affecté à chaque DP, pour mener son programme était symbolique et ne couvrait pas les frais de recherche réels : 540 € par an, augmenté de 500 € pour les DP à l'étranger pour la période considérée. Avec l'apport modeste de ces sommes, les DP étaient en effet censés « faire des recherches ». Soulignons que ces ressources ont été progressivement coupées, dans le temps, par le Ministère de la Recherche, depuis 2010, de façon de plus en plus importante. Par la suite, l'invitation faite par le Conseil d'administration, sous pression évidente du Ministère, a été formulée à plusieurs reprises, depuis 2010 : se chercher des mécènes, des sponsors, des aides financières de toute sorte, dans le secteur «privé».

Dans ces conditions précaires, qu'est devenue la vocation du CIPh, ce « métier en pauvreté » exercé par des jeunes philosophes enthousiastes alors même que les statuts de certains DP dans leur propre travail hors du Collège devenaient plus précaires ? A quelques reprises, des DP ont proposé une enquête sur les conditions matérielles de travail de DP, en clair, le but était d'évaluer le degré, les formes de la prolétarianisation de jeunes philosophes où s'inscrivait leur engagement dans le travail dans le Collège et ses conséquences. Il n'a été donné aucune suite à cette proposition.

Intersection. Quelle place a le travail de philosophie dans les savoirs ?

Un autre point mérite d'être soulevé. Concernant les rapports avec les autres domaines du savoir, on peut remarquer suivant le plan originaire des fondateurs⁶, que le Collège a été défini dès le départ comme un *lieu d'intersections* des disciplines, où la philosophie s'articule avec d'autres domaines de l'expérience historique de l'homme, en d'autres termes, comme un «lieu de partage». Cette vocation du CIPh a bien été rappelée et décrite Mathieu Potte-Bonneville en ces termes : «Un étrange hybride, ni vraiment institution ni simplement association : un organisme, qui accueillerait des chercheurs en philosophie sans considération de titres universitaires, philosophes de profession ou non, sur la seule base de l'intérêt de leur programme de recherches » (voir note 7).

L'une des idées-force était alors d'organiser la confrontation entre la philosophie et toutes les pratiques, tous les domaines constituant la diversité des savoirs ~~qui bordent ? son exercice~~, qui ne sont pas simplement des "objets" pour la philosophie, mais des interlocuteurs ou des principes de perturbation : la littérature, la psychanalyse, l'éducation, la politique et la société, les sciences et les techniques, les sciences de la nature, les sciences humaines, les arts, la politique, la science, etc... Il est heureux que l'idée d'intersection entendue en ce sens depuis la Fondation du Collège, organise encore les recherches au Collège.

⁶ F. Châtelet-D. Lecourt-J. Derrida-J.-P. Faye, *Le rapport bleu. Les sources historiques et théoriques du Collège international de philosophie*, Préface d'I. Alfandary, Paris, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 2019.

L'intersection a défini aussi le titre du livre numérique, que nous avons publié, - projet dans lequel je me suis fortement investi avec d'autres DP - et dans la quinzaine d'activités qui a été organisée lors des 30 ans du CIPh en 2013, je suis intervenu avec une série d'interviews sur des notions-clé, des *Questions* («La perfection est-elle une anomalie ?» etc. : <http://www.30ansciph.org/spip.php?article226>), et par la fondation d'une collection «Rationalismes» chez l'Éditeur L'Harmattan, pour procéder non par domaines de spécialité, mais par carrefours et par coupures, s'installer dans ces zones où le calme exercice de la philosophie se trouve interrompu par des questions, par des discours qui lui viennent d'ailleurs»⁷.

La rhétorique rappelait un principe positif établi dès la fondation du Collège. Mais dans les pratiques, entre 2010 et 2013, - sous la présidence et l'impulsion de Mathieu Potte-Bonneville - le CIPh a, malgré la rhétorique qui renvoyait à la Fondation du Collège, en quelque sorte changé de peau. Quelques exemples marquants démontrent l'évolution. Le Collège a alors connu une période de chute de *présence* des DP, avant tout aux Assemblées Collégiales, où l'on était souvent (presque toujours) à la limite du quorum pour les votations, avec les nombreuses procurations pour chacun des membres absents, censées suppléer les présences actives des DP à l'AC. A cela s'est ajoutée une chute de *public*, avec une baisse des *intersections* (il suffit de consulter les programmes semestriels du CIPh pendant ces années).

Un brûlot mal éteint

Un autre fait est intervenu qui a cristallisé le malaise. Quelques mois avant l'anniversaire des 30 ans du Collège, un brûlot a été lancé par l'un des co-fondateurs du Collège, J.-P. Faye. Il s'en est pris à la conduction de Derrida (avec trois arguments : conduction «dictatoriale», dépendance de la philosophie de Heidegger⁸ et rôle de Derrida dans le processus de fondation du CIPh). Le débat houleux a fini dans les journaux⁹ et à la Radio¹⁰. La provocation de J.-P. Faye n'était pas recevable car partielle et discutable. L'attaque d'une personne, certes influente, impliquait le CIPh tout entier dans une prétendue «nazification» de sa philosophie, par l'entremise des positions déconstructionnistes de l'un de ses co-fondateurs. Le brûlot est intervenu à un moment historique de fragilité du Collège et des débats complexes sur l'histoire de la philosophie, la responsabilité des intellectuels, etc. qui se sont déroulés bien au-delà des sphères du Collège.

On peut regretter que la réponse des responsables en place n'a pas été à la hauteur d'un débat très important (théorique, épistémologique, politique) dans l'histoire de la philosophie française et d'ailleurs (Allemagne, Angleterre, Suisse, Italie ? Amérique du sud, etc.). Remarquons qu'il n'a pas été installé

⁷<https://www.lesinrocks.com/2013/05/29/actualite/actualite/30e-anniversaire-du-college-international-de-philosophie-il-ne-sagit-pas-de-vulgariser-mais-de-donner-a-voir-une-recherche-en-cours>.

⁸ *Lettre sur Derrida*, Paris, Germina, 2013, p. 38 : «Le nazi Heidegger devient le maître à penser du Collège international de philosophie...».

⁹ *Libération* : https://next.liberation.fr/culture/2013/05/07/un-brulot-pour-les-30-ans-du-college-international-de-philosophie_901542.

¹⁰ *France Culture* : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-de-la-culture-13-14/les-30-ans-du-college-international-de-philosophie-vieille>.

dans l'AC pour que l'avis des DP puisse être prise en compte. Mis dans l'embarras, par l'un des co-fondateurs du Collège, les responsables se sont bornés à redéfinir les «tâches» du CIPh en mettant en avant le *Rapport Bleu* (texte fondateur du CIPh), (voir note 6). Il faut regretter aussi que pas un mot n'a été prononcé à l'occasion de ce débat sur la question de la collégialité du travail de Derrida et sur le moteur « commun » des intérêts du Collège (la *démocratie* du savoir, l'intersection etc.) au-delà d'une querelle de co-fondateur, au moment d'un anniversaire (les 30 ans du Collège). Il est vrai que le problème de la démocratisation du Collège, présente en arrière-fond de la critique du rôle, de la place de Jacques Derrida, revêt une importance pour la situation et le futur du Collège, que n'épuise pas le débat sur le rapport de Heidegger avec le nazisme.

Soulignons que, malgré le charisme, la renommée de Derrida, le CIPh n'a jamais été et ne peut être réduit à être présenté comme le fief de Derrida. Il n'a pas été le seul co-fondateur et auteur dynamique du Collège. La diversité des publications en fait état. De plus les lignes de recherche qu'il a développées dans sa propre trajectoire philosophique sont des plus variées. Elles vont dans la direction d'une *pensée critique* plurielle et ouverte aux exigences d'une réflexion toujours libre et, surtout, radicalement *démocratique*. La présidence du Conseil d'administration et Conseil d'administration n'ont ainsi, là aussi, pas assez soutenu l'axe, très actuel, de la démocratisation du Collège. Cette démocratisation, - ce qui est paradoxal quand on entend les critiques de J.-P. Faye, il faut le souligner -, a aussi été possible grâce à la politique culturelle d'ouverture menée par le même Derrida¹¹.

Au-delà de ce brûlot, comme on va le voir, les années qui ont suivi les événements autour de l'anniversaire des 30 ans du Collège (après 2012-2013) ont été des années d'une involution théorique et créative, en termes de baisse de démocratie, et d'une dérive anarchique individualiste de la pensée, qui allait en parallèle avec la *perte* d'écoute de la part du *public* pourtant acquis aux travaux du Collège. Ce phénomène n'était de loin pas réductible à la position de certains DP se réclamant de Heidegger. L'Assemblée collégiale était bien plus diverse dans ses orientations de recherche!

L'anniversaire des 30 ans du Collège : un révélateur

En juin 2013, à la fin de mes premiers trois années de direction de mon programme au Collège, la grande occasion de travail intellectuel commun, qui devait rassembler et coordonner les DP et les autres acteurs du Collège s'est présentée : la célébration des «Trente Ans» de la Fondation du CIPh. L'effort fait par les personnes de la cellule administrative et par l'ensemble des DP a été énorme. Un travail excellent, visant à coordonner une grande série de manifestations diverses, où chaque DP devait faire sa part a été programmé. Cependant, contrairement aux espérances, cet anniversaire a été un moment où

¹¹ Voir son beau livre, qui est le produit aussi de l'expérience des premières années du CIPh : *Du droit à la philosophie*, Paris, Galilée, 1990. Autre style de recherche et d'autres tendances, chez les «disciples» de Derrida, comme l'a bien souligné Mario Perniola, ancien collaborateur du CIPh à l'époque de Derrida, dans une interview à «Rue Descartes», n° 85 (spécial : «*Philosopher en Italie aujourd'hui*»), «L'esthétique italienne, du *Novecento* au XXI^e siècle. Propos recueillis et traduit de l'italien par P. Quintili» : http://www.ruedescartes.org/article/?article=RDES_087_0101.

la chute de collégialité entre DP en termes d'initiatives communes est devenue visible: chaque DP procédait de son côté, en solitaire, en défendant ses propres intérêts.

Pendant le mois de juin 2013, du 1^{er} au 16 juin, il y a donc eu, dans tout Paris, et notamment au Palais de Tokyo et au Palais de la Découverte, mais aussi dans des théâtres et des musées, les célébrations du trentenaire, avec une grande participation de public, une édition spéciale, un beau livre interactif (encore disponible en ligne : <http://www.30ansciph.org/spip.php?rubrique5>)¹² qui recueille les témoignages des DP et leurs expériences, installations, colloques, conférences. Cette «quinzaine de la philosophie» fut une date-clivage. Par les débats animés en cette circonstance il a été possible de tester et relever les premiers signes de la métamorphose en cours. Les principaux protagonistes de cette « Kermesse » furent le président sortant de l'AC, Mathieu Potte-Bonneville et la nouvelle présidente du Conseil d'administration (et ancienne DP), Barbara Cassin. Le but et déroulement du programme a été, durant cette période avant tout de démontrer la fidélité du CIPh à la «mission» que le Ministère (sous le Président F. Hollande) lui avait confiée en mettant en valeur sa «tradition». Si l'on parcourt le programme des initiatives, du 1^{er} au 15 juin 2013, la plupart d'entre elles avaient comme protagonistes les «vieux», DP et collaborateurs du CIPh, Barbara Cassin (en premier) et ensuite Rancière, Badiou, Balibar, etc.. Les DP en charge ont joué un rôle assez secondaire dans les interventions publiques.

L'avancée du désert

Dès le 28 mars 2013, lors de la préparation de l'anniversaire des 30 ans, il m'est arrivé d'écrire, un message à notre Président, à un vice-président et à tous les membres de l'AC, intitulée «*Avancée du désert*», où j'ai mis l'accent sur ce problème de collégialité déficitaire en ces termes :

«Cher Pascal et cher Mathieu, merci de vos messages que je trouve à ma rentrée à Rome. Je vais rebondir sur la question de l'engagement et de la collégialité du CIPh car c'est une question de vie (ou de mort). Il y a à peu près un an j'ai soulevé une polémique assez vive et rude (je n'en suis pas du tout repent, au contraire!) à propos de la manière de gérer les propositions de colloque dans l'Assemblée collégiale du CIPh, car il était question justement, avant tout, d'une manque de participation collégiale, d'attention réciproque et de communication, qui avait comme résultat le fait que chaque DP essayait de tirer le meilleur profit de son temps, pour faire passer ses initiatives personnelles, sans aucun (ou très peu de) souci pour le résultat d'ensemble des

¹² Le livre s'intitule *Intersections*. Voici la présentation de l'éditeur: «*Intersections* dessine un portrait de la philosophie contemporaine dans ses croisements avec la politique, la littérature, l'éducation, les sciences ou l'art, et une histoire des événements qui, ces trente dernières années, ont contraint la pensée à s'exercer autrement. Ponctué d'archives sonores, *Intersections* fait dialoguer les philosophes d'aujourd'hui avec les interventions qui ont marqué les recherches au Collège international de philosophie (Jacques Derrida, Jacques Rancière...) et propose aux lecteurs de poser des questions aux chercheurs du CIPh via ce livre et de retrouver les réponses en juin 2013 sur www.30ansciph.org». La rédaction d'*Intersections* avait été préparée déjà en janvier 2013 et fut très peu discutée, dans ses contenus, au sein de l'AC. Nous fumes contactés individuellement, pour une intervention particulière insérée après dans le livre, mais la conception de l'ensemble est l'œuvre de la seule présidence, du Conseil d'administration (B. Cassin) et de la cellule administrative.

activités du CIPh. Je reste convaincu, par exemple, que pour l'occasion des 30 ans du Collège, la grande "Kermesse" de juin prochain, avec un grand gaspillage de ressources (alors qu'il y en a si peu!...), est le témoignage non pas du "dynamisme des DP", qui pourrait rendre plus "visible" à l'extérieur la présence du CIPh, mais plutôt l'expression de la *solitude* (dont Mathieu a bien parlé) et de la *dispersion* des forces en jeu. Au lieu de faire une seule grande initiative *commune* pour les Trente ans (celle de Laura Odello sur la déconstruction pouvait par ex. bien en être le modèle...), une quinzaine d'initiatives ont été programmées, sans lien intelligible entre elles, ce qui n'a pas fait du bien à la collégialité, mais au contraire, l'a affaiblie. Je ne me lasse pas de pointer le doigt sur ce qui me semble avoir été une erreur grave de politique et de programmation. Chacun fait son boulot, quand et comme il peut (le dernier courriel de Bruno Verrecchia est paradigmatique), mais on se garde bien de trouver un moment pour participer à des initiatives de discussion et de décision collégiales.

Un an après, il me faut revenir sur un point dans mes jugements: le travail de la Présidence au moment du trentième anniversaire. Il faut reconnaître qu'on ne pouvait pas travailler plus, ni mieux que Mathieu ne l'a fait. *Mais*, cher Mathieu, il faut aussi dire qu'il aurait fallu trouver les moyens, le dynamisme pour *stimuler* davantage la collégialité pour dynamiser et assurer la qualité du Collège dans le futur. En voici un exemple. À la dernière AC du 20 mars 2013, j'étais présent (j'essaie d'y être autant que possible, étant à l'étranger) et il y avaient cinq personnes, plus le président et un vice-président. Les autres vice-présidents étaient où ? Alors, si l'on a décidé de partager les tâches en quatre ou cinq, il faut que ces quatre-cinq DP soient au moins présents, j'oserais dire, obligatoirement. Autre question vitale: la présence du *public* à nos Séminaires et initiatives (souvent presque désertes à Paris, ailleurs ce n'était pas le cas. J'ai proposé à l'ordre du jour de la dernière AC de reprendre le point de la "publicité" *commune*, je souligne *commune*. Il n'y a pas longtemps, on avait des petites annonces publiées dans *Le Monde* et *Libération* qui présentaient régulièrement les activités du CIPh de façon *collégiale*, c.-à-d. des notices pour tous les Séminaires, colloques, journées etc. en cours. Cela coûtait environ 10.000 euro par an. Comme je l'ai souligné plus haut, ces notices ont disparu dans la presse. Ma proposition de reprendre cette initiative a été rejetée. L'argument avancé a été le suivant: d'autres filières d'information existent, elles passent par l'Internet, les réseaux, etc.. Très bien ! Le résultat pratique de notre discussion peut se résumer ainsi: "chacun s'occupe de ses oignons", à savoir chaque DP se débrouille pour faire sa pub on-line, et à « Dieu » de pourvoir aux besoins du CIPh. A mon avis, ce choix n'a pas été une solution: le problème est resté entier: l'initiative individuelle est préconisée, alors que l'initiative devrait être collégiale et non pas individuelle, si l'on en croit la volonté exprimée lors de la fondation du Collège.

Les transformations dans le mode d'élection des nouveaux DP

Ma lettre continuait sur d'autres points névralgiques. «Considérons ensuite, les élections des nouveaux DP [pendant le mois de mai 2013]. A cause précisément de cette situation de "solitude" dans le partage des responsabilités, l'AC collégiale (fréquentée par 5 ou 6 DP) a décidé de constituer un "comité de sélection" et d'instituer un "blog" où tous les DP devaient donner leur simple

“avis” sur les dossiers et non plus participer aux décisions de nomination. La décision de nomination se prendrait ensuite à l’intérieur du comité de DP ad hoc et du Conseil d’administration. Mais, à part le fait que cette démarche constitue une mutation radicale des pratiques au sein du CIPh, car elle est une violation des statuts du Collège, où ce point ne figure pas, je le souligne. Ce mode de faire a été un changement *radical* des pratiques et des politiques de gestion du CIPh qui normalement devrait être soumise à une décision dont l’assise devrait être la plus vaste si les pratiques et les statuts étaient respectés. Il n’en a rien été. Cette nouvelle procédure nous a mis devant un choix qui ne fait qu’affermir le désengagement des DP de la vie collégiale, et non pas le contraire... ».

J’ai ainsi encore écrit sur ce point : «Je suis de l’avis que le CIPh est en train de changer de nature, en profondeur. Nous, les DP, avons reçu une charge de travail, et il nous faut respecter un minimum d’obligations. *Et je souhaite, pour l’avenir, que ces obligations soient bien définies, par écrit, dans les statuts complétés sur ce point et dans un nouveau règlement qui puisse fixer les tâches obligatoires (ou non) de chaque DP, faute desquelles, au bout des premiers trois ans, par ex. les nouveaux DP ne pourront pas être confirmés dans leur mandat. On risque autrement de voir non seulement le désert avancer, mais le CIPh lui-même, en tant que tel, composé de la force vive des DP, disparaître. Pour le reste, les propositions internationales sont d’un grand intérêt et d’une grande envergure (bravo Mathieu! et alii pauci), qu’il ne faudrait pas laisser périr, également, dans le désert la solitude actuelle. Amitiés à toutes et à tous*».

Un autre signe de changement arriva au moment où le Ministère imposa une forme de «validation» ou d’évaluation des activités de chaque DP au CIPh, qui demandait des comptes, de façon très détaillée, de ce qu’il a réalisé chaque année. C’était le «*Rapport d’Activité des directeurs de programme, juillet 2010 à décembre 2011*» que j’ai dûment rédigé au début de janvier 2012 et d’autres DP aussi. La machine universitaire de l’«évaluation» et du contrôle permanent a ainsi démarré.

En synthèse, un brûlot mal affronté, qui a lui seul manifestait un profond malaise, le faste de l’anniversaire des 30 ans ont-ils réussi à éloigner les dangers de survie du Collège, ou alors des faits ont accentué la nouvelle orientation ?

Les raisons de la perte d’importance du Collège sont complexes et plus profondes. Le recours à un anniversaire fastueux d’une remarquable Fondation philosophique n’a réussi ni à masquer les transformations en cours, ni à les freiner ou alors à les contrer. Les ont-ils, au contraire, accélérées en encourageant des pratiques de privilèges ? On doit regretter une véritable politique de mobilisation collective pour sauver un lieu de création philosophique et construire des alternatives. On peut dire que les choix de politique culturelle faites sous pression, n’ont pas permis d’affronter les graves transformations du Collège en cours. Dans un terrain miné, face à un Collège affaibli, la nouvelle présidence pouvait-elle alors encore sauver la mise ?

Septembre 2013 : la nouvelle Présidence

En septembre 2013, le Collège est arrivé, ainsi, à la dernière étape du processus de sa métamorphose, qui a continué en s’accélégrant entre 2013 et 2016. A la rentrée en fin juin 2013, l’AC a renouvelé, comme prévu, un tiers de ses membres. En septembre 2013 l’AC a élu son nouveau président, le

philosophe franco-portugais, Diogo Sardinha, un des anciens élèves d'Étienne Balibar. Il était accompagné p de Marie-Claire Caloz-Tschopp dans la fonction de vice-présidence. Ce fut un tournant décisif, pour les combats intellectuels déjà menés par certains DP.

L'élection de Diogo Sardinha a été une grande nouveauté pour le CIPh. Tout d'abord, pour la première fois l'AC du « Collège *International* de Philosophie » avait élu un président DP à l'étranger, donc un non français, qui allait diriger la « machine » du *Collège*, et il l'a dirigée de toute autre manière que le président sortant. Marie-Claire Caloz-Tschopp aussi était DP à l'étranger (Genève) et présentait un Programme richissime, voué à l'international. Les deux ont donné une nouvelle impulsion, plus marquée et déterminée, dans cette direction, en mettant en valeur leur expérience commune :

« Nous sommes décidément tournés vers une coopération entre la France, l'Europe et le monde. L'un d'entre nous vient de Lisbonne et travaille à Paris depuis quinze ans, menant régulièrement des activités à l'international, surtout en Allemagne, au Brésil, au Portugal, désormais aussi aux USA. L'autre a été marquée par une longue expérience d'enseignement et de recherche universitaire et avec les mouvements sociaux dans le domaine de la migration et des services publics, avant tout en Suisse, mais aussi dans divers pays d'Europe et en Amérique latine »¹³.

En acceptant leur lourde responsabilité, notre nouveau Président (et la vice-présidente) soulignaient déjà la situation difficile où se trouvait le CIPh au moment de ses 30 ans: « Le Collège vient de fêter ses 30 années d'existence. Il les a traversées dans des houles et parfois des tempêtes, en tenant toujours la barre des *objectifs* fixés par Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye, Dominique Lecourt, François Châtelet et celles et ceux qui les ont accompagnés, à savoir l'indépendance, l'innovation philosophique, l'intersectionnalité et l'ouverture internationale de la philosophie en France. Le statut d'Association publique française lui a permis une autonomie précieuse et en même temps fragile... »¹⁴.

Un fait mérite d'être relevé car il a mis une nouvelle fois le doigt sur des difficultés concrètes indélébiles dans le contexte imposé. Au bout d'un an de vice-présidence active, Marie-Claire Caloz-Tschopp a démissionné de cette fonction en pointant des problèmes de démocratisation et de transparence notamment dans les budgets et aussi « d'anomalie » des statuts associatifs du Collège, après consultation d'un juriste. Dans la période de transformation si délicate, il était en effet indispensable de disposer des informations budgétaires. Par ailleurs, dans une association (statut officiel du CIPh à l'époque), le pouvoir d'orientation, en collaboration avec les autres instances appartient en principe à l'Assemblée générale des DP.

« L'anomalie » consiste en bref, dans le fait que l'AC est privée du pouvoir statutaire dont elle devrait disposer et celle-ci ne dispose donc pas des informations sur le budget et les décisions stratégiques à prendre. Dans la pratique du Collège, ce qui a été souligné plus haut, le pouvoir de décision venait « d'en haut », de la présidence du Conseil d'administration, les DP étant réduits à donner « un avis » resté sans effet.

¹³ Extrait de la « Profession de foi de D. Sardinha », 2013.

¹⁴ *Ibidem*.

La nouvelle vice-présidence a ensuite été partagée jusqu'en 2016 par deux autres collègues DP, Yala Kisukidi, et Franck Jedereewski. Leur travail, comme celui de la Présidence a été très difficile et il faut souligner le courage de leur engagement.

Malgré les difficultés et grâce au changement de Présidence, à l'engagement d'un groupe de DP, la vision et la pratique des activités du CIPh dans cette période s'est élargie énormément, hors des «cadres institutionnels» où il avait commencé à être confiné durant les trois dernières années, et surtout à l'étape de l'anniversaire des trente ans et à la main mise du Ministère par l'imposition de l'évaluation et des structures transformées par le biais d'une pression financière constante qui ne tenait pas compte de l'apport effectif du travail volontaire des DP quantifiable, compensant largement l'apport du Ministère.

La politique de la nouvelle Présidence a visé, tout de suite, à changer cette fragilité en «*puissance d'action collective*», soulignant la «double responsabilité» qui revenait à chaque DP, de développer son programme individuel et, en même temps, de soigner la tâche d'«*articuler ces projets à des travaux communs*», une «*articulation entre l'individuel et le commun*». Ce dernier propos surtout était innovateur, en se déployant sur cinq axes ambitieux: 1/ Encourager les participations croisées aux séminaires des uns et des autres ; 2/ privilégier la mise en place de séminaires coordonner par deux DP ou plus ; 3/ Aider préférentiellement les matinées, après-midi et journées d'études autant que les colloques locaux et internationaux auxquels participent le plus grand nombre possible de DP; 4/ Intensifier la réflexion commune entre DP et l'échange de leurs textes dans le cadre de numéros thématiques de notre revue *Rue Descartes*; 5/ Mettre en place des *groupes de travail* autour de thèmes à définir pour les trois prochaines années¹⁵.

Pendant la première année 2013-2014 ce «programme» a été pleinement développé par les DP, avec la plus grande richesse et l'enthousiasme renouvelé de beaucoup de DP ; il suffit de voir les programmes des travaux individuels et collectifs de ces deux semestres (octobre 2013-janvier 2014 et février-juin 2014) pour le constater¹⁶.

Parmi celles-là, on peut rappeler au moins deux changements pratiques qui ont transformé l'ambiance de travail des DP. Dans les faits, les «évaluations» et «Rapport d'activités» imposées, ont été transformées par les DP en un *partage* des projets et des activités programmées sur chaque année, discutées toujours, et de plus en plus, de façon collective, ouverte et publique ; adoption de la recommandation de parité homme-femme pour l'attribution de financement aux projets internes de colloques, journées d'études, etc..

La grande crise financière (septembre 2014)

Cependant, à la rentrée, en septembre 2014, a été déclenchée la «grande crise financière», manœuvrée habilement par le Ministère et annoncée depuis longtemps (décembre 2012), lorsque Jacques Fontanille, conseiller en sciences humaines et sociales auprès de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ On peut ajouter que depuis octobre 2014 la situation d'urgence imposée, et du combat pour la survie du CIPh (grâce au renouvellement du financement par l'Etat, épée de Damoclès), a empêché matériellement de mener à bien de façon satisfaisante les objectifs 4 et 5.

recherche, assisté de Guillaume Houzel, conseiller social et responsable de la vie étudiante, a évoqué pour la première fois la «nécessité de se rapprocher d'une entité plus importante afin de pérenniser le financement» du CIPh de la part du Ministère en question. Un tel rapprochement impliquait, rappelons-le une transformation structurelle très importante : l'abandon par le Collège de son statut légal d'Association de la loi 1901 et un nouveau statut « d'Institut » de l'Etat dans le nouveau « Pôle » universitaire de Paris-Lumière. Comment pouvait se justifier la fin de la possibilité de subvention directe d'une association de philosophie indépendante, du moins par ses statuts d'association ? Pourquoi l'État exigeait-il le rapprochement d'une «entité plus importante», dont le statut, dans un premier temps, restait flou ? Que signifiait cette proposition de transformation structurelle avec le couteau sous la gorge du renouvellement de la part de financement par l'Etat d'une Association privée, le CIPh ?

Mathieu Potte-Bonneville et Barbara Cassin, qui, durant l'ancienne présidence, avaient rencontré alors à plusieurs reprises les représentants du Ministère – et ils le feront, après décembre 2012, jusqu'en fin septembre 2013 – ne donnèrent aucune information circonstanciée pour répondre aux questions posées par l'AC. Plus grave. Les 50 DP nous ne connaissions pas du tout les pressions de transformation structurelle et la gravité, les enjeux de cette situation. Les rencontrent qui ont suivi, au courant de l'année 2013, ont été tenues dans l'opacité la plus complète, concernant la documentation qui devait attester ce rapprochement du CIPh d'abord à la FMSH (*Fondation Maison Sciences de l'Homme*), ce qui n'a pas abouti, puis au pôle de l'UPL (*Université Paris Lumières*).

Cette intégration forcée a eu lieu, durant la période du changement de présidence et jusqu'à nomination de Diogo Sardinha en septembre 2013, qui, après avoir été informé lui-même dans sa nouvelle fonction, a pris la liberté de faire connaître finalement à l'AC l'état de la situation. La suite des événements de ce rapprochement obscur du Collège à une «entité plus importante» – dont nous les DP ne connaissions rien – a été extrêmement longue, complexe et pénible. L'outil de pression utilisé a été le renouvellement de l'appui budgétaire du Ministère. Le seul résultat visible fut qu'en octobre 2014, malgré les efforts menés par Diogo Sardinha et Marie-Claire Caloz-Tschopp et la mobilisation de certains DP qui ont proposé des alternatives dont il n'a pas été tenu compte, le Ministère a fait pression en annonçant l'impossibilité de verser le financement (réduit de 15%) de 240.000€ nécessaire pour l'existence du CIPh.

Par ailleurs, tout au long du processus, le statut de droit associatif n'a pas été officiellement clarifié¹⁷, bien que mise directement en cause par le Ministère. Nous ne savons rien sur l'effectivité de la dissolution des statuts de l'association, et aussi sur le nouveau statut « d'institut » du Collège, de ce qui pose un problème juridique et légal.

Résister. Un appel par une pétition publique et un texte de réflexion prospectif

¹⁷ D'après nos informations juridiques, ce fait concernant le maintien possible du statut associatif du Collège n'est pas isolé dans la politique des Universités et Centres de recherche. A la suite de mesures de l'OCDE, les associations sont exclues du monde universitaire.

Que faire alors devant un tel ultimatum et un tel flou ? Les débats ont été difficiles, tortueux. A la fin d'octobre 2014 l'AC a publié une pétition publique sur *change.org* qui a rappelé la situation de danger de vie, où se trouvait le CIPh. Une pétition a reçu très rapidement 18.283 signatures. Le texte de la pétition était le suivant :

« Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, le Collège international de philosophie est né en 1983 de la conjugaison d'une volonté politique de l'État français et d'une exigence inconditionnelle de pensée, portée par des intellectuels et des philosophes : parmi eux figuraient François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt. À côté des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, le Collège a toujours tenu ses engagements. Il ne défend aucune philosophie officielle. Il développe ses activités avec des moyens dérisoires, si on les rapporte au nombre et à la qualité de ses productions ainsi qu'à leur impact dans la vie intellectuelle, la philosophie et les sciences humaines. Sans autre condition que l'exigence de penser, il favorise des échanges entre des philosophes, des intellectuels, des écrivains, des scientifiques, des artistes, et avec la société civile. Il participe à la construction d'un espace public où la pensée critique s'exerce et se renouvelle en toute liberté, surmontant les frontières nationales, linguistiques et disciplinaires.

L'année dernière, il a offert 720 heures de séminaires publics et gratuits. Il a organisé des colloques, des journées d'études, des débats sur des livres avec leurs auteurs. Avec quatre livraisons par an, sa revue *Rue Descartes*, entièrement en ligne et en libre accès, voit ses taux de fréquentation grimper.

Le Collège est devenu un « institut » et « membre associé » du pôle de l'Université Paris Lumières, composée des Universités Paris 8 et Paris Ouest Nanterre, le CNRS et d'autres institutions¹⁸.

La dotation de 240.000 euros promise par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, via l'Université Paris Lumières n'a finalement pas été versée sans justification, ce qui a placé le Collège au bord du dépôt de bilan. Précisons que le Collège avait instamment besoin de cette somme pour payer quatre salariés de la cellule administrative qui, sans cela, se retrouvaient au chômage. Il en avait besoin pour son fonctionnement minimal, afin d'appuyer les activités en France et à l'étranger de 50 directeurs de programme non rémunérés.

En novembre 2014, si une décision du pouvoir d'État n'intervient pas, le Collège international de philosophie fermera ses portes après 30 ans d'activité et de création au sein de réseaux internationaux solides. Un espace d'expérience, de recherches novatrices et de formation originale disparaîtra. Or existe-il aujourd'hui en France une volonté politique claire, prête à s'engager pour la défense d'une recherche libre et ambitieuse ? *Nous demandons le maintien du financement « Recherche » de 240 000 euros par an, qui permet au Collège de fonctionner. Au nom du droit à la philosophie pour toutes et tous, dans une société démocratique, nous demandons aussi la pérennisation des conditions de vie du Collège.* Notre souhait est que le Collège, pour de nombreuses années encore,

¹⁸ L'énoncé des autres membres du pôle permet à lui seul, de mesurer le poids et la place du Collège dans une telle structure complexe, en sachant par ailleurs que des problèmes allaient apparaître entre des salariés d'institutions officielles très importantes et la main-d'œuvre « gratuite » des DP du Collège.

accueille d'autres générations de penseurs, venus du monde entier, œuvrant à la production d'une pensée critique et libre, ouverte à tous.

Signez cette pétition pour demander à la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, de débloquer la subvention qui permet au CIPh de fonctionner ! Et faites signer autour de vous ! »

Cet appel public lancé par l'AC a obtenu un grand succès, ce qui suffisait à montrer que l'Association du Collège jouissait d'un large prestige, malgré ses difficultés et le Ministère a finalement réglé sa dette, en décembre 2014, en réduisant son financement de 15% ce qui a à peine suffi à garantir les nécessités premières, vitales, du CIPh (en priorité d'assurer le salaire du personnel de la cellule administrative).

Un document de réflexion pour le futur : 12 principes fondamentaux

En plus du succès de la pétition, dans la chronologie des faits, il convient de rappeler un autre fait marquant l'engagement moral de quelques DP qui ont élaboré collectivement lors de séances de travail intenses, un document de réflexion et un document de renouvellement des statuts du Collège datant de 1983¹⁹ à cette étape ultime pour tenter d'infléchir les nouvelles orientations imposées au Collège.

En résumé, les 12 principes permanents pour l'avenir du CIPh ont été formulés en ces termes par les DP signataires qui ont rappelé : « Dès lors que nous avons déposé un projet de programme de recherche et qu'après examen scientifique avons été élus directeurs de programme (DP) par nos pairs, nous avons pris l'engagement et avons la responsabilité de nous soucier de l'avenir du Collège ; ces 12 principes visent à assurer l'avenir du CIPh dans l'esprit du Rapport bleu. Ils participent d'un processus instituant ; autrement dit, ils ne visent pas à fixer dans l'immobilité la structure du CIPh. Ils doivent être traduits dans tout type de structure, de statut juridique, de règlement... Le principe majeur qui nous guide va sans dire. Mais il vaut mieux le rappeler dans ce moment critique que vit le Collège : c'est celui de *l'inconditionnalité de la recherche philosophique*. (...). Le document précisait encore deux points essentiels : (1) Cette réflexion sur les principes concerne l'ensemble des scénarios possibles (institut public, para-public, fondation privée ou publique, association indépendante), selon toutes les combinaisons possibles. A ce stade la liberté de pensée et de proposition est vitale ; (2) En tant que directeurs de programme (DP), il nous appartient de nous déterminer le moment venu sur le choix de la structure la plus adéquate à ces principes et d'en débattre lors d'une prochaine AC des DP ».

Ce document de réflexion est très riche. En bref, limitons-nous ici à rappeler les titres des 12 principes de base du document pour une alternative future du Collège, explicités sur plusieurs pages :

Un laboratoire philosophique ; 2. La philosophie pour tous ; 3. Une recherche originale, expérimentale, à l'intersection des disciplines ; 4. L'internationalité ; 5. L'accès à l'altérité ; 6. Démocratie et autogouvernement ; 7. Une communauté ouverte ; 8. L'autonomie de la recherche ; 9. Cahier des charges et engagement

¹⁹ Marie-Claire Caloz-Tschopp, Safaa Fathy, Christian Laval, Jérôme Lèbre, Joëlle Marelli, Xavier Papais, Paolo Quintili (par ordre alphabétique), Document de réflexion : 12 principes permanents pour l'avenir du CIPh, Paris, Rome, Genève, Le Caire, état au 27 février 2015 ; Projet pour les statuts du CIPh remplaçant les statuts de 1983, état au 12 mars 2015.

moral ; 10. Conditions concrètes de la recherche ; 11. Innovation dans l'enseignement et la formation ; 12. La mise en commun systématique.

Je ne peux qu'engager toute personnes intéressée à prendre une connaissance approfondie de ce document, ainsi que tu projet de statuts du CIPh remplaçant les statuts de 1983 (voir annexe).

Synthèse du journal et conclusion ouverte

Dans ce témoignage, il aurait fallu développer d'autres points stratégiques comme, par exemple la politique étrangère du Collège, et d'autres points névralgiques contenus dans la pétition et dans les 12 principes qui ont suscité les réflexions. Cela reste à faire.

En synthèse et en guise de conclusion de ce journal d'un témoignage d'une expérience passionnante et difficile, j'aimerais souligner que dans mon souvenir personnel de DP durant ces six années, le déroulement des faits a été un vrai *chantage*, une opération orchestrée par la politique ministérielle pour menacer de mort le CIPh, et ainsi administrer par la peur tous ces DP - qui étaient encore la majorité, à l'époque à laquelle je me réfère - réfractaires et refusaient d'accepter le «destin» de devenir une petite partie de cette «entité bien plus importante» qu'était le pôle universitaire Paris-Lumières, perdant ainsi de spécificité et de liberté que donnait une structure associative, libre de choisir ses activités.

Les derniers deux années de ma direction de programme et de celle de mes collègues, se sont déroulées ainsi sous la *pression* de cette situation de chantage constant, où les présidents et vice-présidents de l'AC, les DP résolus ont tout essayé - hélas, sans réussir à infléchir la situation, pour les mêmes raisons qui avaient guidées le démantèlement de la structure interne depuis 2010 jusqu'en 2013.

L'enjeu central était d'éviter les conséquences négatives de la nouvelle condition de non autonomie et de non indépendance structurelle du CIPh à l'égard de l'État permettant une distance indispensable face à la contrainte de l'appui financier sous conditions, en fait, de dissolution de l'association du CIPh et de son esprit libre, innovateur, engagé. Un État, comme n'importe quel «entrepreneur», prétendait désormais mesurer, évaluer, peser, contrôler la «productivité» d'un organisme devenu dépendant de ses logiques.

Comme l'ont souligné des DP en provenance de l'étranger (le quart des DP) observateurs de transformations qui avaient lieu ailleurs, ce qui s'est passé au CIPh n'est pas original en regard de l'histoire de ces dernières années dans les politiques de l'enseignement et de la recherche. En bref, ces événements ont aussi eu lieu ailleurs en Europe, insufflés depuis les Etats-Unis, avec les transformations des politiques universitaires, exigeant notamment la disparition d'initiatives privées à but non lucratif dans les Universités et leur remplacement par des organismes à but lucratif dans les processus de privatisation en cours.

L'histoire du CIPh, après 2016, est l'histoire d'une autre «entité, *moins importante*», d'aujourd'hui, qu'il ne vaut plus la peine de «mesurer», ni de comparer à la réalité novatrice de la Fondation dans ce qui a pu être décrit et dont fait état le *Rapport Bleu*, document de base de la Fondation du Collège.

L'affaiblissement du capital d'engagement de l'énergie de démocratisation dont les DP ont été privés, la peur conduisant certains au

consentement d'une destruction d'un espace public *libre*, a été un facteur aggravant dans ces transformations. Les modes d'imposition des transformations ont conduit à une démobilisation de jeunes philosophes enthousiastes, un autre facteur qui mérite une analyse « philosophique » et politique critique pour l'avenir.

Lors de l'anniversaire des 30 ans du Collège, apparu comme un sursaut mêlé à des défenses d'intérêts particuliers, un travail de mémoire critique et une analyse lucide des profonds changements dans lesquels s'est trouvé embarqué le CIPh malgré des résistances fortes n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Le projet d'Archives ultérieur (2018)²⁰ pourra-t-il suppléer cela pour le CIPh?

Des DP qui ont pris le risque de s'engager activement pour tenter de sauver l'espace public du Collège, en refusant d'entrer dans des logiques de privilèges et d'intérêt individuel, ont payé très cher leur engagement enthousiaste et courageux. Ce point mérite de faire aussi partie d'une évaluation de la politique de mémoire du Collège. Pour certains, il pose même la question de dédommagements.

Rome, le 14 avril 2020

²⁰ CIPh, *Rapport d'activité scientifique pour l'année 2018*, 28 pages.